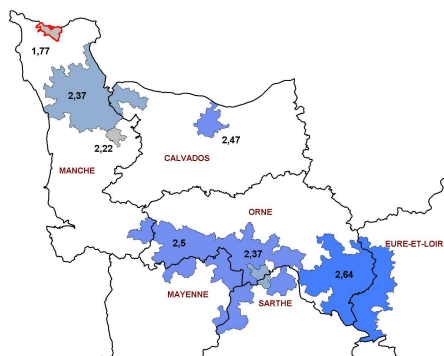




Comparaison des émissions et des consommations avec la Région



Consommations d'énergie par territoire
(en Tep/hab)

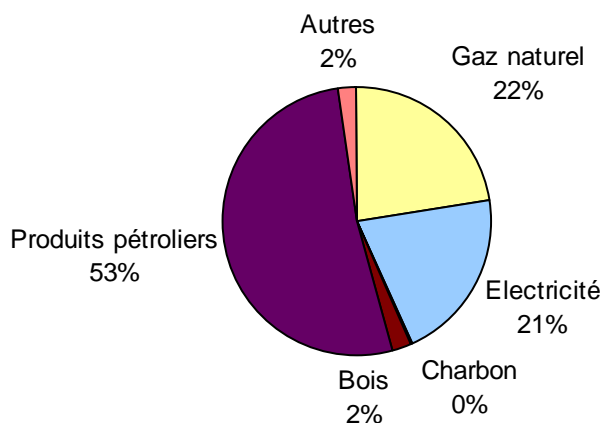
Consommations d'énergie		
Totales de la communauté urbaine de Cherbourg	kTep	150
Totales de la Région	kTep	3 400
Par habitant de la communauté urbaine de Cherbourg	Tep/hab	1,77
Par habitant de la Région	Tep/hab	2,33
Poids des consommations dans le Bilan Régional	%	4,4
Emissions de gaz à effet de serre		
Totales de la communauté urbaine de Cherbourg (y compris non énergétiques)	kTeqCo2	415
Totales de la Région (y compris non énergétiques)	kTeqCO2	16 000
Energétiques de la communauté urbaine de Cherbourg	kTeqCO2	360
Energétiques de la Région	kTeqCO2	7 000
Par habitant de la communauté urbaine de Cherbourg	TeqCO2/hab	4,8
Par habitant de la Région	TeqCO2/hab	10,9
Poids des émissions totales dans le Bilan Régional	%	2,6

Evolution des principaux indicateurs Energie-Climat entre 1999 et 2005

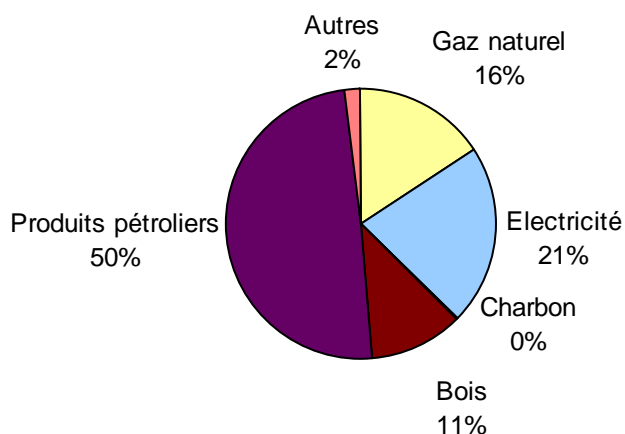
	Unité	1999	2005	Evolution 1999-2005 en %
Population du territoire		88 588	85 829	-3,1%
Nombre de Résidences principales		29 428	30 398	3,2%
Part de la population dans la population régionale	%	6	6	
Consommations d'énergie de l'habitat	Tep	49	50,5	4,3%
Consommations d'énergie des services	Tep	29,8	29,5	-1%
Consommations d'énergie de l'Industrie	Tep	12	10,3	-13%
Consommations d'énergie de l'Agriculture	Tep	0,42	0,34	-20%

Comparaison des consommations par produits énergétiques avec la Région

CU Cherbourg



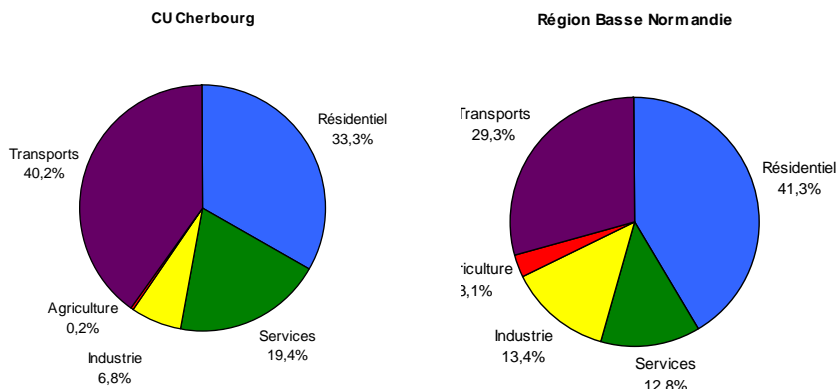
Basse Normandie



Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle : CU Cherbourg

Consommations totales : **150 kTep** / Emissions énergétiques totales : **360 kTepCO2**

Analyse comparée des consommations totales de la communauté urbaine de Cherbourg et de la Région Basse Normandie



Les principales différences entre les bilans de la communauté urbaine de Cherbourg et de la Région Basse-Normandie tiennent à la moindre importance de l'Industrie sur le territoire et à l'importance relative des secteurs des transports et des services.

Habitat

Consommations totales : **50,5 kTep** / Emissions énergétiques totales : **106,5 kTepCO2**

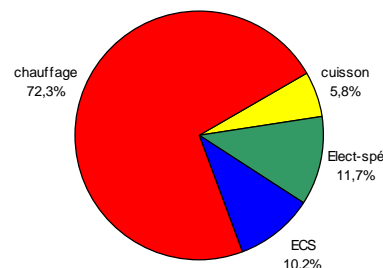
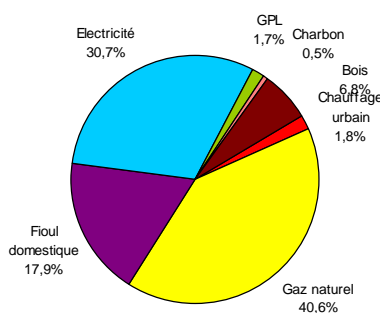
Consommations par produits énergétiques

Consommations par usage

Le parc de logements de la communauté urbaine de Cherbourg est composé de 54% maisons individuelles, part moins importante que pour la Région (70%).

La part des logements construits avant 1975 atteint 61% sur le territoire, il est de 62% pour la Région Basse-Normandie.

Le caractère urbain du territoire explique une forte pénétration des usages du gaz naturel et de l'électricité comme mode de chauffage. Leurs usages représentent 70% du bilan des consommations.



L'ensemble de ces caractéristiques explique le niveau moyen d'émission identique à la moyenne régionale (3,4 TépCO2).

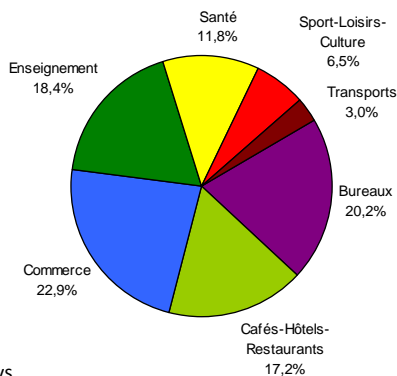
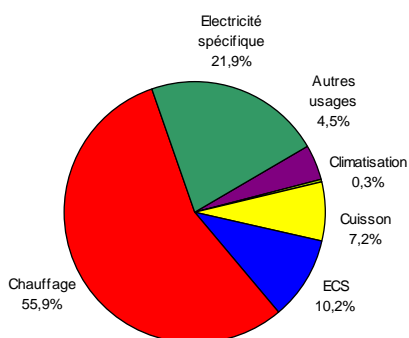
Source : RGP INSEE 1999/CEREN/DRE Basse Normandie
Bilan 1999 à la commune – Bilan 2005 au Pays

Services

Consommations totales : **29,5 kTep** / Emissions énergétiques totales : **55 kTepCO2**

Consommations par usages

Emissions par activité



Le chauffage représente 56% du bilan des consommations. Le commerce et les Bureaux sont les secteurs les plus émetteurs de GES.

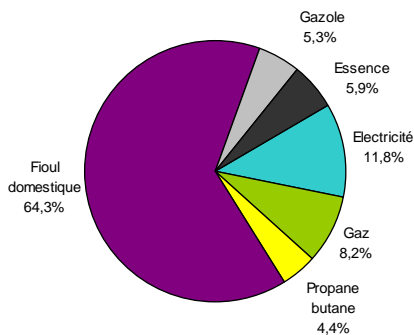
Source : INSEE/CEREN
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Bilan Energie-Climat : Analyse sectorielle : CU Cherbourg

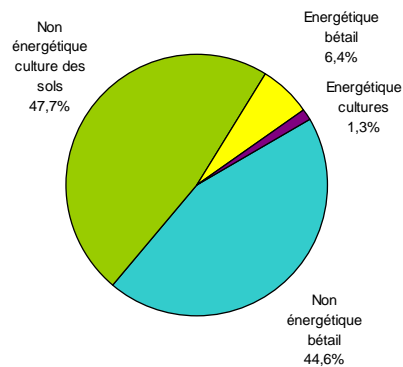
Agriculture

Consommations totales : **0,34 kTep**
 Emissions énergétiques totales : **0,9 kTeqCO2**
 Emissions non énergétiques totales : **11 kTeqCO2**

Consommations par énergie



Emissions par branche



Les produits pétroliers représentent plus de 80% du bilan des consommations du secteur agricole.

Sur le territoire, caractérisé par une forte proportion de l'élevage de bovins et par d'importantes cultures, les émissions de GES d'origine non énergétique¹ sont supérieures à celle des émissions d'origine énergétique : elles représentent 92% des émissions du secteur.

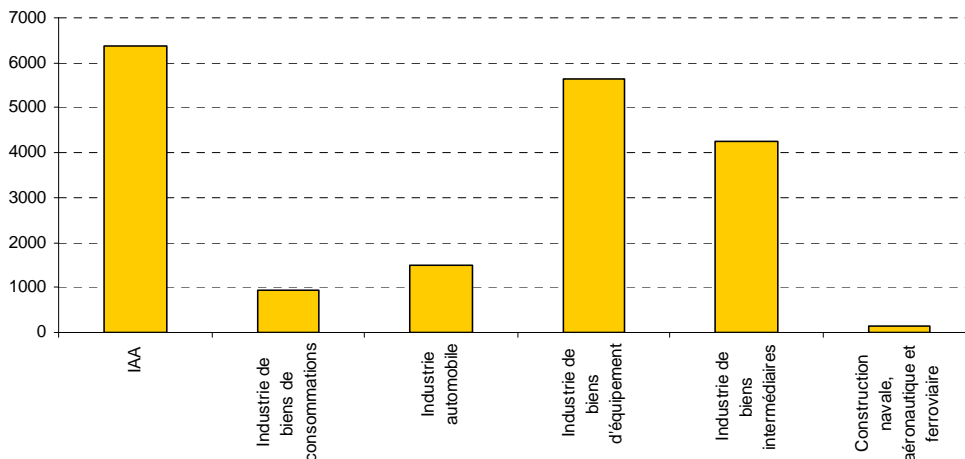
¹ : Emissions de Gaz à effet de Serre dues à la fois aux bétails et à l'utilisation d'engrais

Source : AGRESTE/DRAF

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Industrie

Consommations totales : **10,3 kTep**
 Emissions énergétiques totales : **19 kTeqCO2**
 Emissions non énergétiques totales : **4,3 kTeqCO2**



Emissions d'origine énergétique par branche industrielle (TeqCO2)

Comparativement à la Région, l'industrie sur le territoire représente une faible part du bilan des consommations ; le nombre d'emplois industriels est plus faible sur le territoire que pour la Région Basse Normandie. Les industries agroalimentaires et les industries de biens d'équipement sont les branches industrielles les plus consommatrices d'énergie et les plus émettrices de gaz à effet de serre de la communauté urbaine de Cherbourg.

Les émissions liées aux procédés industriels représentent 20% des émissions de GES du secteur de l'Industrie.

Source : SESSI/INSEE

Bilan 1999 et 2005 à l'échelle des Pays

Transports

Consommations d'énergie : **61 kTep** / Emissions énergétiques totales : **182 kTeqCO2**

La route représente 98,5 % du bilan des émissions d'origine énergétique du secteur des transports. L'essence est responsable de 52% des émissions de GES du secteur. Il est important de noter que si les transports représentent 40% des consommations du territoire, ils sont le fait de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique sur le territoire.

Source : Bilan Régional 2003/DIR Nord Ouest/Conseils Généraux

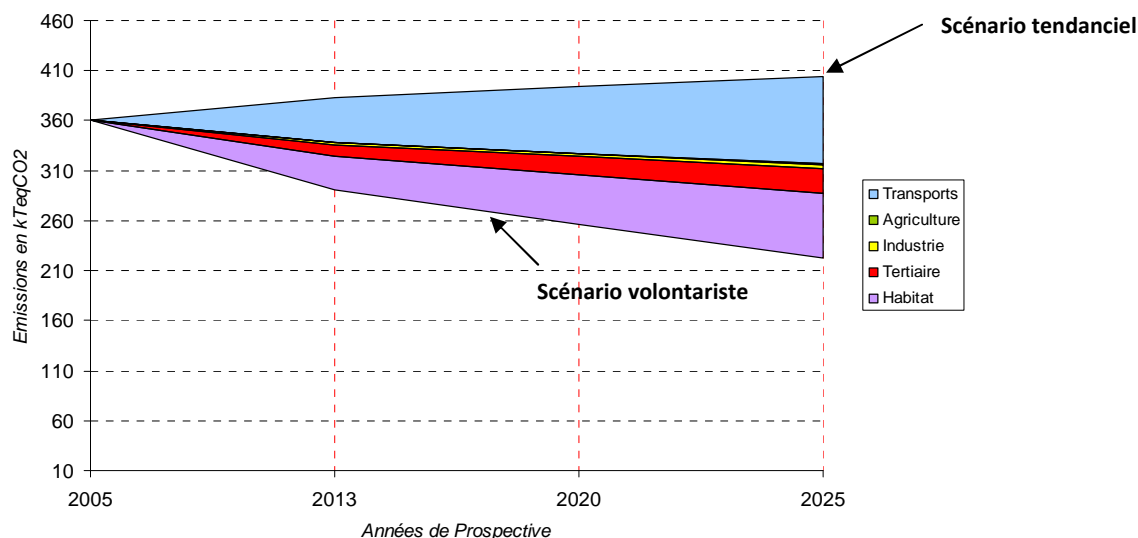
Bilan 1999 et 2005 à l'échelle de la commune

Année 2005, Source EXPLICIT

Prospective Climat 2013-2025

Analyse tendancielle et facteur 4 pour la Communauté Urbaine de Cherbourg

La contribution du territoire à l'objectif Facteur 4 régional est une diminution de **140 kTeqCO₂** sur 20 ans.



Le graphique ci-dessus représente les potentiels de gain en kTeqCO₂ par secteur pour le territoire de la communauté urbaine de Cherbourg. Les secteurs des transports et de l'Habitat sont les 2 secteurs où le potentiel de gain est le plus important.

Le scénario tendanciel s'inscrit dans la continuité des évolutions de consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre entre les années 1999 et 2005 : il se traduit par **une augmentation de plus de 12% des émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique**. Elles atteindraient 405 kTeqCO₂ en 2025.

Le scénario volontariste est construit dans l'optique d'une **division par quatre des émissions de gaz à effet de serre** à l'horizon 2050. La réalisation de cet objectif permet d'atteindre un niveau d'émission de 220 kTeqCO₂ en 2025 et 90 kTeqCO₂ en 2050 contre 360 kTeqCO₂ en 2005.

Le scénario volontariste doit permettre de réduire l'impact des consommations d'énergie sur les émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire d'une part diminuer les consommations d'énergie et d'autre part développer les énergies peu ou pas carbonées.

Les principales hypothèses retenues pour construire ce scénario volontariste sont :

- La réduction des consommations et des émissions liées au chauffage des logements
- La diminution dans le secteur des services, du recours aux énergies fossiles
- La réduction des véhicules particuliers et le développement des transports en commun
- Une amélioration de près de 25% des consommations du secteur industriel
- Une amélioration de près de 33% des consommations du secteur agricole

Scénario Volontariste de réduction des Gaz à Effet de Serre d'origine énergétique

En TeqCO ₂	2005	2013	2020	2025
Habitat	106 500	75 000	59 400	43 600
Tertiaire	53 000	45 200	41 400	37 500
Industrie	18 000	15 600	14 500	13 500
Agriculture	0,900	0,769	0,692	0,600
Transports	182 000	154 500	140 700	126 000

Exemples d'actions permettant de réduire les émissions de GES:

- Le passage du chauffage au fioul (3 166 KeqCO₂/Tep) au bois (50,5 KeqCO₂/Tep) permet d'économiser 3,1 TeqCO₂ par Tep consommée, ce qui correspond pour le territoire à une économie moyenne de 5 TeqCO₂ par logement
- L'isolation des murs par l'extérieur d'une maison individuelle d'avant 1975 permet d'économiser 1,5 TeqCO₂ par logement
- Pour 100 km, un trajet en train émettra en moyenne 1 KgeqCO₂, en voiture 20 KgeqCO₂ et en avion 30 KgeqCO₂